

*L'ajournement*

## L'INDUSTRIE—LES TEXTILES—LA DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ DU PONT CONTRE LA MISE EN FONCTIONNEMENT D'UNE FILATURE DE POLYESTER—LES MESURES ENVISAGÉES

**M. Hal Herbert (Vaudreuil):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais lire trois paragraphes sur le rapport annuel 1975 de la Société Du Pont du Canada Limitée. Voici:

Les ventes nettes se sont chiffrées à \$410,219,000, soit une augmentation de 11 p. 100 par rapport à 1974, augmentation principalement attribuable à la hausse des prix de vente.

Le bénéfice net de 1975, y compris les postes extraordinaires, s'est élevé à \$2,419,000, ou 28 c. par action ordinaire, en comparaison de \$21,491,000, ou \$2.70 par action ordinaire en 1974.

Les travaux de construction du dernier-né des établissements de la Compagnie, Les Usines Coteau, à proximité de Montréal, ont progressé à un rythme satisfaisant en 1975, et la mise en service des installations de filature de polyester «Dacron» est prévue pour la fin de 1976.

[Traduction]

Dans la lettre qu'elle a adressée au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Jamieson), le 26 mars de cette année, la compagnie Du Pont a signalé que la situation des filatures de polyester s'était améliorée pour deux raisons. D'abord, les importations de vêtements, de tissus et de filés ont accaparé plus de 50 p. 100 du marché canadien. La nature et l'importance de ces importations ont causé de très graves problèmes à l'industrie. Certaines de ces importations proviennent de pays où la fabrication ne coûte pas cher, d'autres sont des importations de pays développés qui livrent une concurrence normale aux produits domestiques et d'autres sont des importations vendues à perte par des pays développés. L'ensemble de ces importations est passé d'environ 25 millions de livres en 1970 à plus de 50 millions de livres en 1975.

● (2200)

Cette situation a été aggravée par un ralentissement subi du marché des filés américains en janvier, ce qui a donné lieu à une chute des prix. Les producteurs américains vendent maintenant à perte. Les ventes et les offres de producteurs américains ont fait baisser les prix canadiens de \$1.30 environ la livre à un peu plus de un dollar la livre ces deux derniers mois.

La liste des importateurs est très longue, surtout pour les tissus et les vêtements. On ne peut réduire rapidement la quantité des importations. Par conséquent, lorsque le marché ralentit, presque toutes les conséquences retombent sur les fournisseurs domestiques. Ainsi, lorsque les importations accaparent 50 p. 100 du marché et qu'il y a un ralentissement du marché de 20 p. 100, la part des fournisseurs domestiques peut être réduite de 40 p. 100 très soudainement.

La compagnie vient d'être obligée de réduire la capacité de production de sa filature de polyester de Kingston, de 90 p. 100 à 50 p. 100 à cause des pressions exercées par les importations. A cause de cette réduction de volume et de la baisse des prix, la compagnie a subi des pertes importantes. En outre, cela a tout à fait bouleversé son programme de développement du marché destiné à appuyer le début des opérations de sa nouvelle grosse filature de Coteau-du-Lac à l'automne. La compagnie devait commencer bientôt à engager et à former plus de 300 employés et ce projet semble maintenant douteux.

La situation de l'emploi à Kingston a aussi souffert. La compagnie essaie d'éviter des mises à pied en mutant des travailleurs à d'autres secteurs de la filature, en accumulant des réserves en attendant les vacances d'été et en réduisant de beaucoup le nombre d'étudiants engagés pour l'été.

[M. l'Orateur adjoint.]

Par l'entremise de l'Institut canadien des textiles, la société, de concert avec Celanese Canada et ses clients organiseurs, a signalé le problème de la filature de polyester à l'attention de la Commission du textile et du vêtement et lui a demandé de faire enquête de toute urgence sur la situation dans l'espoir qu'on pourra y remédier rapidement.

La Société Du Pont parle ensuite de ses nouvelles installations situées à Coteau-du-Lac. Cette usine pourrait jouer un rôle important dans notre économie et pour assurer notre balance commerciale. Ce sera extrêmement malheureux pour tous ceux qui ont participé au projet, si les importations viennent mettre en péril sa viabilité, étant donné que cette usine est équipée du matériel le plus perfectionné au monde et qu'elle pourra soutenir avantageusement une concurrence normale.

Le vice-président de la société qui a envoyé cette lettre au ministre de l'Industrie et du Commerce, conclut que c'est une question urgente pour la Société Du Pont du Canada, puisqu'une décision devra se prendre à propos de Coteau-du-Lac d'ici quelques semaines. C'est pourquoi, la compagnie demande de revoir le plus tôt possible le cas des filés de polyester à la suite de la recommandation de la Commission.

Le même monsieur, le vice-président exécutif de la Société Du Pont du Canada, a témoigné le 18 février dernier devant le comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Il a exposé la situation telle qu'il la conçoit devant les sénateurs et a été écouté avec sympathie. Il a dit que certaines décisions s'imposaient de toute urgence.

C'est pourquoi j'ai posé cette question au ministre après que la société eut annoncé qu'à la suite du retard et de la lenteur de la décision, elle était obligée de retarder la mise en service de sa nouvelle usine de Coteau-du-Lac qui a déjà coûté 50 millions de dollars, ce qui fait perdre 325 emplois à Coteau-du-Lac et entraîne la mise à pied de 125 employés permanents à Kingston, et on a décidé, comme j'ai dit tantôt, de supprimer entièrement le programme d'embauche d'étudiants pour l'été, soit quelque 200 postes.

Vu ces circonstances, j'incite le ministre de l'Industrie et du Commerce à se rendre compte que plusieurs mois seraient un délai trop long. Il faut que la décision soit prise dans un avenir très rapproché.

[Français]

**M. Marcel Roy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord féliciter l'honorable député de Vaudreuil (M. Herbert) d'avoir fait part de son inquiétude à la Chambre, au sujet de l'expansion de la Société Du Pont qui projetait la construction d'une nouvelle filature de polyester à Coteau, au coût de 50 millions de dollars. Il nous a fait part du nombre d'emplois que créerait cette expansion et également de l'intérêt qu'il a manifesté relativement à la création d'emplois pour les étudiants au cours de l'été.

Cette question est d'autant plus intéressante qu'il s'agit d'une entreprise dynamique, efficace. Et comme le rappelait justement le vice-président de la Société Du Pont, lorsqu'il a comparu au comité des banques et du commerce, selon toutes les études, qui ont été entreprises par le gouvernement et par des experts venus de l'extérieur, il a été démontré que la Société Du Pont était capable de tenir tête à la plupart des pays étrangers relativement aux coûts de production. Et il était question, à ce moment-là, de filés de polyester. Je cite de nouveau: «Nous sommes capables d'assumer nos devoirs envers le consommateur.»

Le gouvernement a fait l'objet de nombreuses protestations à cause des problèmes auxquels font face les produc-